



## MARCHE DE NOEL 9 ET 10 décembre 2023

### **ANIBAL organise les 9 et 10 Décembre 2023 son 16ème marché de NOEL**

Ces journées ont pour but d'exposer et de vendre des produits de bouche, artisanaux ainsi que des œuvres originales.

Ce marché est organisé dans le gymnase municipal à BAS-EN-BASSET

*Samedi 9 Décembre de 10 heures à 19 heures  
Dimanche 10 Décembre de 9 heures à 17 heures*

Le tarif des emplacements est fixé à **24 € la table de 2M pour les deux jours** et pour l'impartialité nous attribuerons des tables de 2 M ou multiple de 2 (soit - 24 € - 48 € - 72 € etc.....)

Il sera possible d'installer votre stand le samedi 9/12 à partir de 8 heures. Chaque exposant décorera son stand et devra prévoir son matériel. Possibilité d'avoir une grille par exposant pour **une somme de 5 € par grille**, bien vouloir l'indiquer dans le bordereau de réservation ci-joint. **(Prévoir vos chaises)**

Tout au long de ces deux journées, une buvette sera à votre disposition (thé – café – jus de fruit – eau - vin chaud ..... ainsi que frites – crêpes - hot-dog .....) selon les circonstances sanitaires.

Une publicité par affiches, courrier, radio et presse sera engagée.

**ATTENTION :** Chaque année, nous enregistrons de plus en plus de demandes d'inscription, et ne pouvons malheureusement pas satisfaire tout le monde.

Aussi afin d'optimiser au maximum les emplacements, et permettre à chacun de participer à cette animation, nous fixons la date des **RESERVATIONS AU PLUS TARD AU 30 septembre 2023**

**Le nombre de places étant limité, une commission de sélection choisira les exposants. Le choix portera sur l'originalité, la création, en limitant le nombre de stands proposant des produits similaires. Nous confirmerons votre inscription mi octobre, afin de pouvoir contacter d'autres communes si votre candidature n'est pas retenue. Nous retournerons bien évidemment les chèques qui nous auront été adressés.**

**Pour vous inscrire**

**Retourner le coupon réponse à : Office de tourisme, boulevard de la Sablière 43210 BAS EN BASSET  
Renseignements téléphoniques au 04 71 66 95 44 ou 06 74 10 40 26**

## COUPON DE RESERVATION A RETOURNER

---

Mme/Mr ----- TEL-----

E.Mail -----

Adresse -----

Nr Siret si professionnel-----

Produits exposés -----

Signature .....

Désire réserver un emplacement de :      tables de 2m = 24 € par table=      pour le marché de  
NOEL des 9 et 10 décembre 2023

Exprimer votre besoin en grilles au tarif de 5 € par grille selon la disponibilité

Je joins un chèque à l'ordre d'ANIBAL représentant l'engagement de l'inscription (24- 48 € etc plus  
5 € par grille (le chèque ne sera pas retiré avant la manifestation conformément au règlement joint)

La nuit du samedi au dimanche le gymnase sera gardé par des vigiles

**Nous nous réservons le droit de ne pas honorer votre demande si les  
articles ne correspondent pas à notre attente**

**De même tout exposant qui ne respecte pas ses engagements et le  
règlement, sera interdit de s'installer le jour du marché et renvoyé,  
même si son stand est en cours d'installation.**

Merci pour votre compréhension.

ANIBAL

## **REGLEMENT DU MARCHÉ DE NOEL 2021**

**Article 1 :** Les demandes d'admission ne seront validées qu'accompagnées d'un chèque d'engagement comme mentionné ci-dessus et du dossier d'inscription entièrement rempli et signé. Si ANIBAL ne vous a pas répondu avant le 30 octobre 2021 cela voudra dire que votre inscription a été enregistrée et retenue.

**Article 2 :** La signature du dossier d'inscription représente un engagement ferme. En cas de désistement dans les 3 semaines avant le marché, les sommes versées lors de l'inscription resteront acquises à l'organisateur.

**Article 3 :** il est interdit de commercialiser des produits différents de ceux mentionnés sur le dossier d'inscription. IL est interdit de sous-louer son emplacement sans accord préalable d'ANIBAL.

**Article 4 :** Chaque exposant est tenu responsable pour le matériel qu'il expose et pour les dommages éventuels causés aux personnes et aux locaux. ANIBAL ne sera pas responsable des vols dégradations ou autres.

**Article 5 :** Les exposants s'engagent

- à accepter l'emplacement attribué par ANIBAL
- à être présents entre 10 H et 19 H le samedi 9 Décembre  
ET 9 H et 17 H le dimanche 10 Décembre

**Article 6 :** Les exposants sont responsables des articles qu'ils présentent et doivent être en règle vis-à-vis des services fiscaux et sanitaires.

**Article 7 :** L'inscription au marché de NOEL implique l'engagement à accepter et respecter le présent règlement.

**ANIBAL**

**Tél : 06 74 10 40 26**

**E-mail : guynabrigitte@orange.fr**